

Paris, le 19 novembre 2025

La CFTC Fonction Publique appelle à une ambition renforcée pour l'inclusion des agents en situation de handicap

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), la Fédération CFTC de la Fonction Publique réaffirme son engagement pour une inclusion réelle et durable des agents en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique : État, Territoriale et Hospitalière.

Si des avancées existent, la CFTC constate encore trop d'obstacles à l'embauche, aux aménagements de poste et surtout à l'évolution de carrière.

« L'emploi des personnes en situation de handicap n'est pas une question de quotas, mais une question de dignité et de valeurs CFTC. Nous attendons des actions concrètes : aménagements effectifs, formations adaptées et parcours professionnels sans discrimination » rappelle Laurent Guilbot, Président de la Fédération CFTC Fonction Publique.

La CFTC agit dans les instances paritaires pour obtenir :

- Un suivi individuel systématique des agents RQTH, notamment en cas d'accident de service ou de maladie chronique.
- Une accessibilité renforcée, tant des locaux que des outils numériques.
- Une rémunération plus juste, pour lutter contre la précarité aggravée par certaines situations de handicap.
- Un accord ambitieux sur le télétravail, qui doit compléter — et non remplacer — l'accessibilité des lieux de travail.



Fonction Publique

La CFTC Fonction Publique appelle le Gouvernement à intensifier ses efforts et à valoriser les employeurs publics exemplaires.

L'inclusion n'est pas une option : elle est un moteur d'innovation et un facteur essentiel de qualité du service public.

La CFTC continuera d'agir pour que chaque différence soit reconnue comme une force au sein de la Fonction publique, constitue une attaque frontale contre un acquis social fondamental.



Fédération de la Fonction Publique CFTC
85 rue Charlot - 75003 PARIS
Téléphone : 01 57 40 88 52
Courriel : fonctionpublique@cftc.fr